

Conseil communal de Lausanne

Rapport de la commission N° 13

Chargée de l'examen du postulat de Panchard Ilias et crts

« L'avenir du tourisme lausannois se joue en Suisse alémanique et dans les pays voisins »

Présidence : Mme Anouck **SAUGY** (PLR)

Membres présents :

Mme Klesta **KRASNIQI** (rempl. Mme Maillard (PLR))
M. Jacques **PERNET** (PLR)
M. Louis **DANA** (soc.)
M. Yvan **SALZMANN** (rempl. Mme Graff (soc.))
M. Roland **PHILIPPOZ** (rempl. Mme Rigual (soc.))
M. Serge **TALLA** (soc.) (Les Verts)
Mme Alexandra **GERBER** (Les Verts)
Mme Olivia **FAHMY** (Les Verts)
Mme Agathe **SIDORENKO** (rempl. Mme Damergi (EàG))
M. Mathias **PAQUIER** (v'lib.)
Mme Josée Christine **LAVANCHY** (UDC).

Membres absents :

M. Ilias **PANCHARD** (Les Verts)

Représentant-e-s de la Municipalité :

M. Fabrice **BERNARD**, conseiller stratégique à la
syndicature du bureau de développement et promotion
de la Ville.

Notes de séances

M. Quentin **REGNIER**

Lieu : Salle du Bureau Métamorphose - Palud

Date : Vendredi 26 septembre 2025

Début et fin de la séance : 16h30 – 18 h 0

La commission s'est réunie afin d'examiner le postulat déposé par Monsieur Panchard en vue d'une réorientation de la stratégie touristique de la Ville de Lausanne. Le postulant, excusé, a été remplacé pour la présentation par un commissaire.

Le texte propose de cibler plus spécifiquement les visiteurs suisses, en particulier ceux provenant des régions alémaniques ou des pays limitrophes (France, Allemagne), et privilégiant les déplacements en train, en cohérence avec les objectifs

Conseil communal de Lausanne

du plan climat. Il suggère d'affecter une partie des recettes issues de la taxe de séjour à des campagnes de promotion ciblées dans les gares, sur les réseaux sociaux et dans les médias.

La commissaire introductive a rappelé que la stratégie touristique de Lausanne n'a pas fait l'objet de discussions depuis le préavis 2021/14, relatif à la taxe de séjour et aux plateformes de location de courte durée. Elle a souligné que les débats de l'époque portaient principalement sur les grands événements à fort impact touristique (congrès, conférences, infrastructures telles que Beaulieu ou SwissTech). Depuis, la crise sanitaire liée à la Covid-19 a profondément modifié les pratiques, notamment par une réduction significative des congrès physiques.

Les échanges au sein de la commission ont mis en évidence des positions contrastées :

- **Critiques du postulat :**
 - Un commissaire a remis en question la pertinence du postulat, estimant que Lausanne Tourisme et l'Office du tourisme vaudois mènent déjà des actions ciblées vers les visiteurs suisses alémaniques, qui représentent 46 % des nuitées à Lausanne (contre 10 % à Genève). Actuellement, 14% de nuitées sont effectuées par des touristes Français, 4% par des Allemands, 4% par des Anglais, 3% par des Italiens et le reste se répartit dans le monde entier. Selon lui, cibler plus de 71% avec uniquement du tourisme suisse-alémanique n'est pas souhaitable, les marchés devant être diversifiés.
 - Il a distingué le tourisme avec nuitée, bien documenté, du tourisme sans nuitée, plus difficile à quantifier, et a critiqué les politiques locales jugées dissuasives pour les visiteurs motorisés.
 - Il a également évoqué l'impact négatif de certains médias, citant notamment un article du *Neue Zürcher Zeitung* qualifiant Lausanne de ville la plus criminelle de Suisse, et a plaidé pour une réflexion sur les conditions cadres plutôt que sur de nouvelles campagnes.
- **Soutiens nuancés :**
 - Un commissaire a défendu le postulat comme une proposition pragmatique, visant à renforcer l'attractivité de Lausanne auprès des visiteurs suisses, sans exclure les autres marchés.
 - Un autre a relativisé les accusations de criminalité en citant les statistiques policières de 2024, selon lesquelles Soleure présente un taux de délits supérieur à celui de Lausanne. Il a soutenu le renvoi du postulat à la Municipalité, tout en estimant que la convocation de la commission n'était pas indispensable.
- **Soutiens affirmés :**
 - Une commissaire a souligné l'importance du tourisme suisse alémanique pour Lausanne et a reconnu que certains reportages récents ont pu ternir l'image de la Ville dans cette région. Elle a soutenu l'idée d'investir une partie du budget marketing pour améliorer cette image, tout en veillant à ne pas négliger les autres régions.
 - Plusieurs commissaires ont exprimé leur soutien au postulat, considérant qu'il ouvre une réflexion utile sur l'adaptation de la stratégie touristique aux évolutions du marché et aux enjeux climatiques.

Conseil communal de Lausanne

La séance s'est conclue par une présentation de M. Bernard, conseiller stratégique, qui a exposé les grandes lignes de la nouvelle stratégie touristique 2024–2027, élaborée sous la conduite de l'Union des Villes de Promotion du Tourisme (UDPV), en étroite collaboration avec les acteurs locaux. Cette stratégie, intitulée « Destination Lausanne », mobilise plus de 600 partenaires du secteur touristique (hôteliers, restaurateurs, commerçants, organisateurs d'événements, etc.) et s'étend désormais à 15 communes de la région lausannoise, membres du Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL).

Les marchés cibles sont clairement identifiés : la Suisse (prioritaire), l'Europe (notamment la France et l'Italie), et les États-Unis, qui jouent un rôle important dans le tourisme urbain et de montagne. L'objectif est de rééquilibrer la répartition entre le tourisme d'affaires (65 % des nuitées) et le tourisme de loisir (35 %), en anticipant une baisse du tourisme professionnel post-Covid.

La stratégie intègre également la notion d'excursionnisme, visant à attirer les visiteurs dans un rayon de 100 km pour des visites à la journée (musées, expositions, restauration), avec un impact direct sur les commerces locaux. En 2024, 81 % des visiteurs provenaient des marchés cibles, avec une augmentation de 20 % des visiteurs suisses alémaniques grâce aux campagnes menées par Lausanne Tourisme.

Parmi les actions concrètes évoquées :

- Des campagnes ciblées ont été déployées à l'occasion de la Fête Fédérale de la Gymnastique, incluant des actions avant, pendant et après l'événement.
- Un projet d'extension de la Lausanne Transport Card est en cours, en partenariat avec le Canton de Vaud et la région Montreux-Vevey-Riviera, visant à permettre aux touristes de se déplacer gratuitement entre ces zones.
- Une nouvelle campagne de promotion intitulée « À Lausanne, une nuit ne suffit pas » sera prochainement lancée en Suisse alémanique, en France et en Italie, via des supports digitaux et de l'affichage dans les gares et sur les trains.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente propose de voter la prise en considération ou non du postulat de Monsieur Panchard.

Conclusion de la commission :

Avec 8 OUI 0 NON 4 ABST.

La commission accepte la prise en considération du postulat de Monsieur Panchard.

Lausanne, le 20 octobre 2025

La rapportrice :

Anouck Saugy